

Saint-Germain-en-Laye, le 23 juin 2022

SUP DE VENTE | ESSYM
51 Boulevard de la Paix
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Contact : Anne-Sophie HONGDACHANH
Courriel : formateur@supdevente.fr
Tél. : 0762022863

Objet : Lettre de consultation
Consultation : 22ESVM038 - Langues et communication

Madame, Monsieur,

L'Ecole supérieure de vente et de management - CCI Paris Ile de France Education, dénommée « Sup de Vente | Essym » engage une consultation, conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique (« CCP »), en vue de la passation d'un marché passé selon une procédure adaptée pour les prestations désignées en objet.

Si cette consultation vous intéresse, nous vous invitons à remettre votre proposition technique et financière **au plus tard pour le lundi 11 juillet 2022 à 17h00**. Elle sera accompagnée des documents suivants :

- Le marché public et son annexe dûment complété, daté et signé de façon manuscrite
- Une proposition technique comprenant les éléments suivants :
 - Le CV de l'intervenant ;
 - La proposition de programme.
- Une proposition commerciale

Votre offre devra être transmise par mail à l'adresse suivante : formateur@supdevente.fr

Critères de sélection des offres :

L'examen des offres se fera au regard des critères définis et pondérés comme suit :

- Prix : 30 % ;
- Valeur technique (70 %), appréciée comme suit :
 - Expérience dans l'enseignement 20%
 - Expérience professionnelle 20%
 - Plan de charges 20%
 - Intégration aux outils pédagogiques 10%

Formalités administratives avant l'attribution définitive du marché :

A l'issue de l'examen des offres, le marché ne pourra être signé par SUP DE VENTE|ESSYM qu'à la double condition que le candidat transmette les attestations et documents à remettre en application de l'article R2143-7 du CCP (certificats fiscaux et sociaux à jour).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

HONGDACHANH Anne-Sophie

Fiche d'Expression de Besoin de Formation Langues et Communication

Organisme demandeur : ESSYM

Adresse : 44 rue Patenôte – 78120 RAMBOUILLET / 7 avenue des Trois Peuples – MONTIGNY LE BRETONNEUX

1) Contexte et raison de la formation recherchée :

Les apprentis en BTS SAM et BTS GPME doivent préparer une épreuve de culture générale dans le cadre de leur diplôme.

Les apprentis en BTS Professions Immobilières doivent préparer une épreuve d'anglais dans le cadre de leur diplôme. L'épreuve a pour but d'évaluer au niveau B2 les compétences langagières suivantes :

- compréhension de documents écrits ;
- production écrite ;
- compréhension de l'oral ;
- production et interaction orales.

Dans le cadre des formations RH délivrées par l'ESSYM et dans un contexte d'internationalisation, l'Anglais professionnel prend une place particulièrement importante. Les entreprises attendent que les apprenants soient en mesure de s'exprimer avec aisance en anglais sur des sujets RH et qu'ils puissent gérer des dossiers professionnels en anglais.

Les étudiants en cursus DSCG doivent maîtriser et approfondir les concepts liés à l'anglais des affaires, Unité d'Enseignement prévue dans le programme de formation (conformément au B.O. du 27 juin 2019 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).

Les étudiants de l'ESSYM et du Master RSEE doivent également être capables de prendre la parole improvisée ou non, de gérer le relationnel en interne ou en externe ainsi que de développer leur efficacité personnelle et professionnelle (MSGRH, GAP/RPPS, RRH)

2) Objectifs poursuivis

- **Culture générale et expression en BTS**

Former des apprentis de BTS en culture générale et expression

Les préparer aux épreuves de BTS selon les thèmes imposés par le ministère de l'enseignement supérieur.

- **Anglais en BTS**

Les étudiants du BTS Gestion des Petites et Moyennes Entreprises doivent atteindre le Niveau B2 du CECRL pour les activités langagières suivantes :

- Compréhension de documents écrits
- Production et interaction écrites
- Production et interaction orales

Les étudiants du BTS Support à l'action managériale doivent avoir la maîtrise de l'anglais dans des situations professionnelles. Ils s'appuieront sur leurs bases linguistiques du programme des classes terminales qu'ils doivent enrichir de vocabulaire professionnel.

Les apprentis de BTS Professions Immobilières doivent être capables de :

- communiquer efficacement, en anglais, avec un interlocuteur étranger et adapter son propos :
 - en prenant en compte les référents culturels et les représentations de son interlocuteur,
 - en donnant du sens aux spécificités professionnelles françaises.
- maîtriser un langage de base propre à l'immobilier.

- **Anglais professionnel**

Former des apprentis de niveaux différents à de l'anglais de base et approfondi des RH (LP RH - RRRH - MSGRH - Master RH)

Les étudiants du DSCG doivent préparer une épreuve ayant pour but de montrer la capacité du candidat à maîtriser l'anglais des affaires en présentant et défendant un point de vue à partir d'un court document écrit en langue anglaise.

Les étudiants du Diplôme Manager de la Qualité et de la Performance durable de l'entreprise doivent pouvoir lire et comprendre les informations en anglais professionnel, s'exprimer couramment en anglais.

- **Communication**

Les étudiants en formation RH et en Master RSEE doivent acquérir les techniques de communication professionnelle écrite et orale.

Ils doivent notamment être à l'écoute et s'adapter à leur interlocuteur dans le respect des modalités et des délais.

Les étudiants en MSGRH doivent connaître la méthodologie du mémoire professionnel et être accompagnés pour le préparer puis pour le soutenir.

3) Résultats à atteindre :

A la fin de la formation, le niveau attendu sera :

- **Culture générale et expression en BTS**

Obtenir au moins la moyenne à l'épreuve de culture générale et expression du BTS préparé (SAM et GPME)

- **Anglais en BTS**

Les étudiants du BTS SAM doivent se préparer à l'épreuve orale d'anglais. Cette épreuve orale prendra appui sur un texte et/ou document en anglais, de nature écrite, en lien avec le domaine professionnel et relevant de l'aire anglophone. Ils doivent être entraînés à la compréhension de l'oral à partir de vidéos et de documents audio. Ils doivent aussi se préparer à la compréhension écrite de documents (brochures, dossiers, articles de presse, documents d'entreprises...) en lien avec le domaine professionnel et relevant de l'aire anglophone.

Les étudiants de BTS GPME doivent être capables de :

- Annoncer une décision prise par un cadre dirigeant ou le chef d'entreprise;
- Présenter oralement une entreprise, son offre commerciale, son organigramme, une activité spécifique, un poste de travail, un produit, un règlement intérieur;
- Rendre compte d'un travail réalisé ou d'un stage à l'étranger ;
- Argumenter une décision personnelle dans le cadre de son activité professionnelle, un choix, un point de vue;
- Justifier une façon de faire.

Les étudiants du BTS Professions Immobilières doivent obtenir au moins la moyenne à l'épreuve d'anglais du BTS.

- Anglais professionnel

Les étudiants en RH doivent maîtriser le vocabulaire essentiel en RH autour du recrutement, de la motivation au travail. Ils doivent renforcer les bases grammaticales.

Anglais approfondi des RH (LP RH, RRH, MSGRH 1 et 2) :

Les étudiants de niveaux 6 et 7 doivent développer fortement leur vocabulaire en anglais et leur aisance à l'oral. Ils devront être capables d'échanger avec des salariés anglophones

Les étudiants en DSCG doivent être capables de :

- dégager une problématique à partir d'un sujet donné ;
- construire un exposé structuré ;
- s'exprimer de façon rigoureuse en anglais ;
- défendre ses positions de façon argumentée ;
- mobiliser de façon pertinente un vocabulaire lié à l'anglais des affaires ;
- intégrer à bon escient dans le discours les faits d'actualité.

Les étudiants du Diplôme Manager de la Qualité et de la Performance durable de l'entreprise doivent pouvoir lire et comprendre les informations en anglais professionnel, s'exprimer couramment en anglais.

- Communication

Les étudiants des diplômes RH et Master RSEE doivent être capables de maîtriser les éléments de communication interpersonnelle, connaître les techniques d'empathie et de flexibilité. Enfin ils doivent être attentifs à leur communication non verbale notamment lors de la prise de parole en public.

Ils doivent savoir faire passer le bon message dans leurs écrits professionnels et doivent pouvoir prendre la parole avec aisance devant un auditoire pour le convaincre.

Les étudiants en MSGRH doivent rendre un mémoire et le soutenir devant un jury de professionnels.

6 Public concerné :

Etudiants en alternance des filières :

- BTS SAM
- BTS GPME
- BTS Professions Immobilières
- DSCG
- GAP /Responsable Pôle Paie et Social
- Titre Responsable des Ressources Humaines
- Diplôme Manager en Stratégie et Gestion des Ressources Humaines
- Licence professionnelle Assistant des Ressources Humaines
- Master RSEE
- Manager de la Qualité et de la performance durable en entreprise.

7 Condition de réalisation de la formation

Participation aux conseils de classe.

Nombre prévisionnel de sessions / site :

Lot 1 :

- BTS SAM : 133h de face à face et 6h de suivi elearning
- BTS GPME : 57h de face à face et 5h de suivi elearning
- Réunions et conseils de classe : 8h

Lot 2 :

- BTS SAM : 140h de face à face et 8h de suivi elearning
- Réunions et conseils de classes : 6h

Lot 3 :

- BTS GPME : Anglais : 76 h de face à face et 5h de suivi elearning
- LP ARH option Paie : Langue et communication interculturelle : 52h
- MQPE : Communiquer en anglais avec les parties intéressées : 24,5h et 3h de suivi elearning
- MSGRH : Anglais des RH : 42h de face à face et 3h de suivi elearning
- Titre RRH : Anglais des RH 38,5h
- Réunions et conseils de classe : 10h

Lot 4 :

- DSCG : Anglais des affaires : 94,5h de face à face et 1h de suivi elearning
- Réunions et conseils de classes : 4h

Lot 5 :

- Master RSEE : Cohésion et coopération : 10,5h de face à face
- GAP et RPPS en 2 ans : Adapter sa communication écrite et orale : 10,5h et 1h de suivi elearning
- MSGRH : Intégration et fresque de la diversité : 14h
- Titre RRH :
 - o Efficacité personnelle et collective : 24,5h
 - o Examen final : 7h
- Réunions et conseils de classes : 2h

Lot 6 :

- MSGRH :
 - o Méthodologie de mémoire : 7h
 - o Suivi de mémoire : 60h
 - o Examen final : 7h
- Réunions et conseils de classes : 4h

Lot 7 :

- BTS Professions Immobilières :
 - o Anglais : 57h de face à face et 3h de suivi elearning
 - o Communication professionnelle : 76h de face à face et 3h de suivi elearning
- Réunions et conseils de classes : 6h

Période : septembre 2022 à juillet 2023

Modalités pratiques de fixation des dates de formation : transmission pour le 18 juillet 2022

Effectif : Maximum de participants par session : entre 15 et 30 apprenants

Méthodes pédagogiques : Cours magistraux et travaux dirigés conformes aux exigences du référentiel de formation. Mise en situation intégrant les pratiques et vécus en entreprise d'accueil pour renforcer le professionnalisme des apprenants de l'ESSYM.

Utilisation des outils digitaux

Supports de cours : à transmettre au manager de programmes au plus tard 15 jours avant la première intervention : les progressions pédagogiques, les références bibliographiques et les supports et documents en version numérisée mis à la disposition des apprenants sur Blackboard (LMS de l'ESSYM).

Evaluation : examen écrit

8 Profils recherchés

Consultant(e), Enseignant(e) en français anglais ou communication, Intervenant(e) professionnel(le) diplômé(e) niveau Bac+4/5, expérience professionnelle significative en anglais ou en Culture générale et expression ou en communication ou en Ressources Humaines.